Annexe IV : Diagramme entité-relation illustrant les relations de gouvernance et de surveillance de la Société des loteries de l'Atlantique

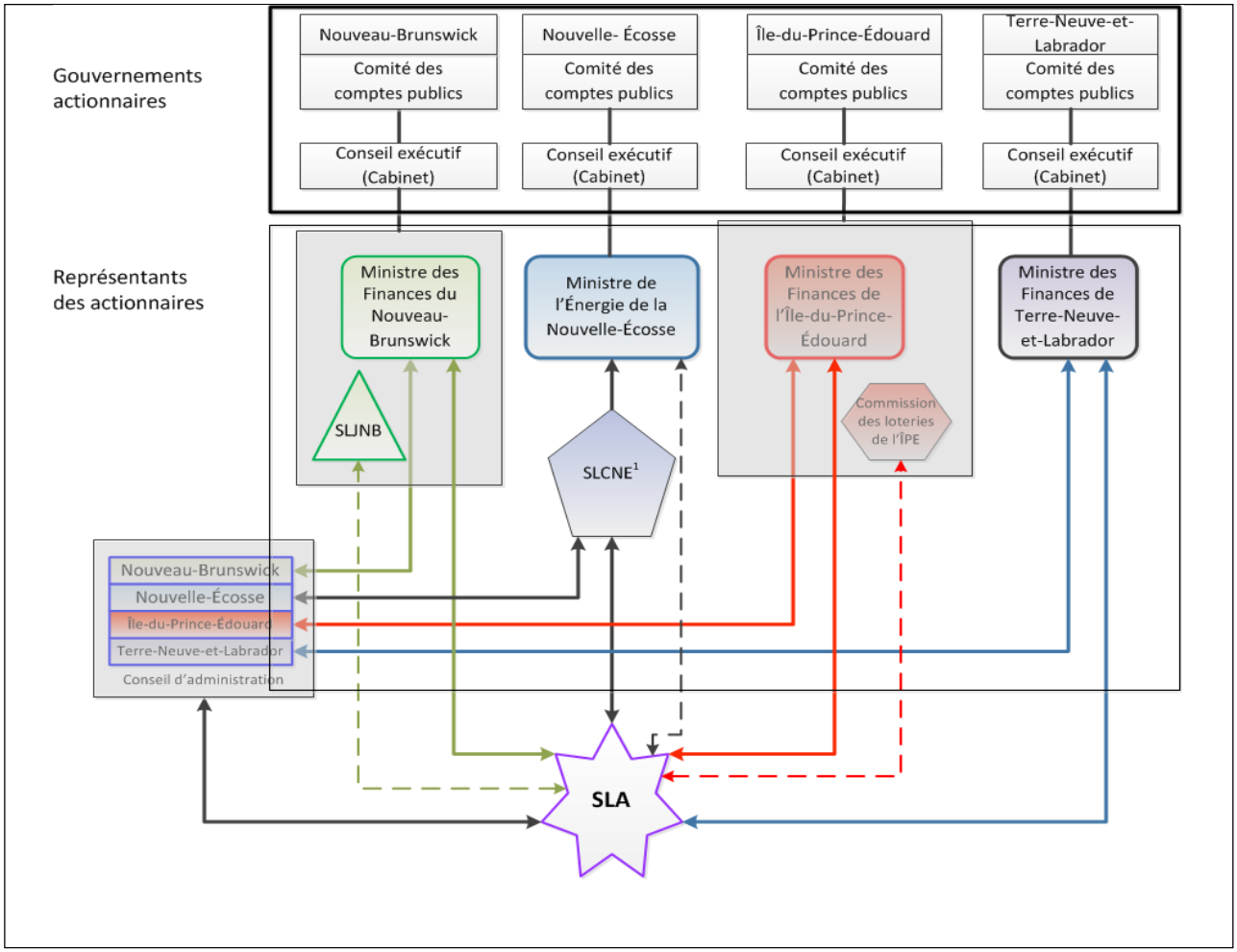

Préparé par le personnel du BVG

Remarque 1 : Les liens de mandataire exploitant associés à la convention de mandat entre la Société des loteries de l'Atlantique et la Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse ne sont pas reflétés. Sont également exclus les éléments et les liens réglementaires.

Le haut dirigeant de la Société des loteries de l'Atlantique (généralement le PDG) a un lien direct avec les représentants de chaque gouvernement provincial et reçoit des directives et des commentaires de chaque gouvernement actionnaire. Dans le cas de la Nouvelle-Écosse cependant, le lien avec le ministre est moins direct. Il se fait plus souvent par l'entremise de la Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse, bien qu'il y a toujours une certaine interaction directe, comme à l'occasion du sommet des ministres et à titre de société de la Couronne au ministre responsable.